

## Conseil d'Ecole du 03.06.2003

### Compte-rendu

Lieu : BCD

Heure : 18h30-20h30

Présents - Représentant des Parents d'Elève : Mmes Bardin, Bouchut-wilson, Decoop, Depreux, Duhamel, Fanger, Laurent, Rives, Solano, MM. Pariente, Pasquier.

Personnel enseignant : Mme Dahan Directrice, Mmes Abeccassis, Bril, Dolisi, Declercq, Deswarte, Fehrenbach (PVP), Levy, Marty, Primi, Royau, MM. Bie, Kajdan, Mathe.

Mmes Schwob assistante sociale, Badoc psychologue scolaire

Représentant la Mairie de Paris: Mme Thiebault.

#### **1) Approbation du procès verbal du dernier Conseil d'Ecole**

Le procès-verbal du Conseil d'Ecole du 04.02.2003 est adopté à l'unanimité.

#### **2) Rentrée 2003**

L'école comptera 312 élèves l'année prochaine et le même nombre de classe (12 + une classe de perfectionnement). Quatre enseignants quittent l'école (Mmes Levy, Beltrando, Bril et M. Cotinaud) et seront remplacés. La structure pédagogique sera de 3 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM1-CM2, 2 CM2. Le réseau d'aide constitué de 4 personnes est conservé à l'identique.

La classe de perfectionnement sera encore présente pour la dernière année. La suppression de ces classes, pourtant bien utiles, a été en effet programmée il y a plusieurs années. Les enfants en difficulté scolaire qui pouvaient y être accueillis seront à terme répartis dans les différentes classes. Le conseil d'école émet le vœu que les postes des enseignants de classe de perfectionnement soient affectés aux classes d'adaptation afin de compenser en partie le manque créé par la disparition de ces classes

#### **3) Enseignement des langues étrangères en CM1 CM2 et CE2**

Après les difficultés rencontrées sur le premier trimestre pour obtenir un des enseignants d'Anglais, l'enseignement a pu se dérouler normalement pour tous les CM1 et CM2. Il est à noter que les appréciations concernant l'anglais ne sont pas systématiquement portées sur le livret scolaire. Pour l'année prochaine, suite au sondage effectué auprès des parents sur leurs souhaits, c'est encore l'anglais qui est demandé à 98%. En plus des CM1 et CM2 des cours devraient également être proposés l'année prochaine aux enfants de CE2 (sous réserve que de pouvoir faire intervenir des professeurs de collègue).

#### **4) Contact entre école (visite des collèges, visite des enfants de maternelle, accueil d'enfants lecteurs en juin)**

A ce jour seule la visite du collège Peguy a pu être organisée. Les représentants des parents d'élève insistent pour que malgré les grèves, l'ensemble des visites de collège puisse être fait ainsi que l'accueil des enfants de grandes sections de maternelle. L'accueil des enfants lecteurs de grande section en CP afin d'envisager un éventuel passage direct en CE1 n'a pu être organisé (il ne concernait que très peu d'enfants qui pourront éventuellement passer en CE1 après une période d'observation en début de CP).

#### **5) Enseignement des langues et cultures d'origine.**

Des propositions ont été faites cette année aux parents d'origine étrangère en vue d'organiser, par l'intermédiaire des consulats d'un certain nombre de pays, des "Enseignements des Langues et Culture d'Origine" pour leurs enfants.

Les représentants des parents d'élèves ont été choqués par l'identification des enfants en fonction de leur origine et par le fait que ces "enseignements" aient été proposés aux parents sans précisions sur leur contenu en particulier en ce qui concerne la partie "culture". Par ailleurs ces enseignements ne sont pas ouverts à l'ensemble des enfants et présentent ainsi un caractère discriminatoire. La qualité des intervenants, la possibilité de contrôler le contenu de leur enseignement et l'intégration dans l'équipe pédagogique sont sujets à caution (l'exemple d'autres a été et montre que ces différents points ont pu dans le passé poser problème). Ces enseignements présentent un risque pour la laïcité et ouvrent la voie au communautarisme.

Pour l'ensemble de ces raisons le Conseil d'Ecole vote à l'unanimité contre la mise en place de ces "Enseignements des Langues et Culture d'Origine" dans l'école Simon bolivar.

#### **6) Bilan du projet d'école**

Le projet d'école actuellement en vigueur arrive après 3 ans à son terme. Il était axé sur l'amélioration de la vie en collectivité grâce à un travail collectif sur l'expression. Il s'est traduit par la mise en place d'un Conseil d'Enfant et d'un journal. Son bilan est jugé globalement positif tant par l'amélioration du niveau scolaire, constaté à l'occasion des évaluations, que par l'ambiance générale qui règne dans l'école grâce à un meilleur dialogue.

Le nouveau projet d'école sera élaboré à la prochaine rentrée et sera présenté lors du premier Conseil d'Ecole de l'année

### **7) Projets de classe de découverte**

A ce jour aucune demande n'a été formulée par les enseignants.

### **8) travaux prévus**

Sont prévus cet été : réfection du sol des cours de récréation, installation de faux plafond dans les classes.

Suite à des défauts dans la pose le sol du préau sera refait.

Le Conseil d'école demande à l'unanimité que la pose d'un auvent dans la cour, demandée depuis de nombreuses années, soit effectuée avant 2006 qui est la date actuellement prévue et passe en priorité avant la réfection des sols dans les classes prévue pour 2004.

### **9) hygiène (poux, visite dentaire).**

Les contrôles dentaires organisés en CP et CE2 ont révélé des problèmes de caries chez de nombreux enfants de CP; des visites gratuites chez des dentistes ont été proposées et des opérations de sensibilisation animées par des dentistes de PMI seront menées dans les classes.

Les poux continuent à sévir! A l'avenir une information sera faite aux parents des classes concernées pour les inciter à la vigilance.

### **10) Coopérative**

Comme les années précédentes les délégués des parents d'élèves auront accès aux comptes de la coopérative d'école et des coopératives de classes et présenteront une synthèse de ces comptes à l'occasion du premier Conseil d'Ecole de l'année prochaine.

Cette année toutes les sommes collectées transitent par la coopérative d'école La part de la collecte affectée à chaque classe (80%) est redistribuée au fur et à mesure des dépenses.

### **11) Organisation de la fête de l'école**

La fête de l'école aura lieu le 21.06 suivant le même principe que les années précédentes (jeux, buffet et tombola). Elle n'a pas d'objectif de gain financier et doit simplement s'autofinancer. Cette année la participation des parents sera également demandée pour la tenue des stands de jeu.

### **12) autres points**

- **Publicité dans l'école** : il est rappelé qu'aucune opération publicitaire ne peut être réalisée dans le cadre de l'école. En conséquence le Conseil d'Ecole demande que soit supprimé à l'avenir les échantillons publicitaires (dentifrice) qui ont été distribués aux enfants dans le cadre de l'opération "trousse santé" organisée par la Mairie de Paris

- **Projet jardinage** : une subvention a été demandée pour poursuivre l'équipement des terrasses de l'école et développer des ateliers sur temps scolaire et périscolaire. Les parents d'élèves se portent volontaire pour assurer si nécessaire l'arrosage pendant les vacances.

- **Semaine des parents à l'école** : les représentant des parents d'élève rappellent leur attachement à la Semaine des Parents à l'Ecole qui est une occasion importante de renforcer les relations entre l'école et les parents. Le Conseil d'école acte qu'une Semaine des Parents à l'Ecole sera organisée lors du premier trimestre de l'année scolaire 2003-2004.